



Discours sur le budget 2011 par M. Gilbert Delage, Maire et Présentation du budget 2011

C'est bizarre comme le discours du budget arrive toujours durant la période des fêtes. À croire que le budget est porteur de cadeaux du père Noël alors qu'on sait bien que tous les « plus » seront payés par les contribuables. Toutefois, s'il y a des « plus », on va s'attendre à une augmentation de services correspondant à des besoins. C'est là que ça se joue.

J'ai relu le discours 2010 pour voir si nous avons évolué dans la direction souhaitée (et pour ne pas me répéter...). Je constate que la plupart des dossiers ont cheminé, lentement pour certains et pas dans la bonne direction pour d'autres.

« La » priorité était le projet de **centre communautaire et de bibliothèque**. Le financement de 90% n'a pu être obtenu malgré tous nos efforts et nous nous sommes repliés sur le programme fédéral de taxe d'accises sur l'essence pour faire financer à 100% les travaux du sous-sol (raison de la fermeture du bâtiment) à même une enveloppe dédiée à notre municipalité. Il reste à faire approuver l'admissibilité de nos dépenses. Le reste sera acheminé vers un autre programme d'aide. La bonne nouvelle est que l'ancien bâtiment municipal « l'école Fraser » a été vendu et nous procurera notre part de financement dans le reste du projet. C'est long mais nous persistons et signons.

Le projet de **politique familiale** sera approuvé dans sa version finale pour consultation au début de l'année. Nous avons triché un peu et avons déjà commencé à entreprendre plusieurs actions prévues dans le plan d'action car nous avons compris la pertinence d'agir maintenant. Ces actions

contribuent à favoriser la présence de tous les membres de la communauté sur l'île en jouant particulièrement sur la sécurité et les transports. Cette politique définit la communauté de l'île dans son ensemble et situe l'île comme un lieu qui nous identifie et nous unit.

Avec le transfert du service maritime et du service d'hélicoptère du ministère des Transports à la **Société des traversiers**, nous nous attendions à une amélioration des services et à une aussi bonne collaboration. Force est de constater que malgré nos réunions de sensibilisation aux problèmes de l'île en matière de transport, nous ne sommes plus partenaires mais « quémendeurs » et eux les « dispensateurs ». On leur arrache l'information au compte-goutte et alors qu'on s'attendait à des améliorations nous reculons en termes de services. L'exemple du service d'hélicoptère est un bon exemple de cette situation. L'achalandage actuel obligeait à une augmentation de capacité d'hélicoptère pour éviter des reports de déplacement au lendemain. Sur ce point la STQ nous a entendu, mais plutôt que d'augmenter les plages de vol durant la semaine pour permettre de satisfaire entre autres les besoins scolaires, la STQ nous a coupé une demi-journée et augmenté les tarifs de 10\$ à 11.50\$. De plus, à Noël il n'y aura pas de tarifs spéciaux et l'horaire normal s'appliquera à moins d'un changement de dernière minute. Nous y travaillons.

Ce n'est pas ce que j'appelle une amélioration des services de base. Heureusement après les efforts de plusieurs, nous avons réussi à conserver le statu quo à sept demi-journées par semaine. Quelle belle énergie gaspillée

pour aboutir au statu quo. Donc de ce côté, la communication est à faire...

Ah j'oubliais, la consultation organisée par la STQ sur le nouveau traversier, prévue cet automne, est reportée au printemps semble-t-il ...

La politique de prévention incendie a fait l'objet de plusieurs interventions. L'achat de groupe a permis de se doter d'extincteurs de qualité (72), de barils d'entreposage de l'essence (19) sur recommandations des préventionnistes qui ont visité de nombreuses maisons de l'île. Ces achats ont été fait à prix réduits et la municipalité y a ajouté son grain de sel en réduisant le prix de gros par une subvention. L'achat de détecteurs de fumée à durée prolongée (10 ans sur la même pile) sera lancé en janvier.

De ce côté là, on avance rapidement, mais il faut se rappeler que la prévention est avant tout le résultat de nos comportements.

Les priorités du budget 2011

D'entrée de jeu, précisons que les taxes augmenteront de près de 3%. C'est, avec l'année dernière, une des plus petites hausses et ça c'était une priorité devant un compte de taxes déjà élevé pour plusieurs.

Nous avons augmenté le salaire de 0.50\$ pour tous les employés. Depuis quelques années déjà nous bonifions les salaires en sus de l'inflation pour atteindre un niveau de salaire comparable à celui de la région; juste rétribution pour nos employés.

Dans la lancée de la politique familiale, nous avons budgété certaines nouvelles actions que nous compléterons à même le reste du budget. Le document de consultation sera plus explicite sur ces actions. L'essentiel de la politique est de tracer une vision qui s'enracinera dans nos décisions à chaque Conseil. Permettez moi de vous inviter dans le

cadre de l'une de ces actions à une formation sur l'utilisation de la motoneige durant la période des fêtes. La date précise sera annoncée en fonction des conditions de neige.

Comme vous pouvez le constater, cette année le budget n'apporte pas de gros changements, mais reflète plus une consolidation de nombreuses actions poursuivant des objectifs récurrents (refonte du site web de la municipalité, construction d'un site web touristique, meilleure signalisation, support financier à la Corporation des loisirs et de la culture, aide au traçage de la piste de ski de fond etc). C'est le signe aussi de la fin du rattrapage que nous avons entrepris ensemble, il y a maintenant sept ans.

Un élément majeur est à compléter : les bâtiments

Même si ce dossier nous occupera beaucoup l'année prochaine, il y aura peu d'impact sur le compte de taxes grâce aux différents programmes d'aide aux infrastructures et à la vente de l'école Fraser et en raison du mode de financement de ces dépenses sur plusieurs années après leur réalisation.

L'« église » devrait amorcer son changement de vocation et son rajeunissement avec encore une fois le programme de la taxe d'accises fédérale qui paie 100% des dépenses admissibles liées à l'énergie. Ces dépenses sont associées à l'enveloppe thermique, à la ventilation et au chauffage. En deux mots, il faut régler notre problème d'infiltration d'eau, mettre à nu la fondation et le plancher de cave, la nettoyer et l'isoler, améliorer l'isolation du toit et changer certaines fenêtres. Ces travaux pourraient s'élever selon certaines estimations à plus de 160 000\$ incluant les frais des professionnels. C'est la phase I.

Le reste des travaux sera financé par le programme fédéral provincial et municipal sur les infrastructures. Les travaux de cette phase II seront dépendants des dépenses qui seront

non admissibles à la phase I, auxquels s'ajouteront les travaux de renforcement du plancher du rez-de-chaussée, l'installation de toilettes ainsi que le rafraîchissement des murs et planchers. La part de financement de la municipalité sera de 33%, absorbée en majorité par la vente de l'école Fraser.

Un élément d'incertitude majeur persiste au sujet de l'église : la qualité portante du béton de la fondation. Pour éliminer cette incertitude sur les coûts additionnels potentiels importants, nous allons faire faire des carottages du béton pour en vérifier la solidité **avant** le début des travaux. Souhaitons nous bonne chance.

Le sous-sol du presbytère ou bureau municipal sera isolé et chauffé. Le programme de taxes d'accises sera la source principale de financement. Le toit du presbytère sera repeint pour augmenter la durée de son recouvrement. Ce travail sera financé à même le fond d'infrastructure municipal.

Comme vous pouvez le constater, nous aurons beaucoup de pain sur la planche en 2011 en gardant à l'esprit que la construction nous

amène souvent des imprévus. Je suis certain que plusieurs citoyens nous comprendront.

Si les travaux de la « Belle verte » et la réfection des quais devaient se matérialiser l'année prochaine et s'ajouter aux nôtres, ce qui est possible, il faudra s'armer de patience en se disant :

Excusez les inconvénients, nous travaillons à améliorer nos services pour les 25 prochaines années...

Voilà pour l'essentiel du budget 2011. Je vous incite à le consulter en détail sur le site de la municipalité ou à le demander format papier pour ceux qui le désirent.

Il me reste à vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et à vous souhaiter une vie à l'île des plus épanouissantes.

Gilbert Delage
Maire

Sommaire du budget :

	2011	2010
Revenus de taxe générale :	172 994 \$	162 716 \$
Revenus de la taxe spéciale :	4 841 \$	4 146 \$
Revenus de la taxe de vidanges :	18 149 \$	17 825 \$
Taux de taxation par 100 \$ d'évaluation :	0,76596 \$	0,7437 \$
Dépenses courantes :	335 502 \$	332 678 \$
Dépenses totales avec immobilisations :	560 407 \$	366 335 \$

Le Budget 2011

DÉPENSES		RECETTES	
Administration générale	139 295 \$	Taxe foncière générale	172 994 \$
Sécurité publique	34 827 \$	Taxe spéciale Équipements municipaux	4 841 \$
Transports	94 814 \$	Taxes de services vidanges	18 149 \$
Hygiène du milieu	21 409 \$	Paiements tenant lieu de taxes	4 660 \$
Santé et bien-être	5 897 \$	Services rendus	38 436 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	30 724 \$	Imposition des droits	3 000 \$
Loisirs et Culture	6 558 \$	Intérêts	1 500 \$
Frais de financement	1 979 \$	Transferts	316 828 \$
AFFECTATIONS		Affectations	12 806 \$
Activités d'investissement	223 414 \$		
Fonds d'Infrastructures touristiques	7 050 \$		
Fonds Service Internet	3 963 \$		
Fonds de Soutien à l'établissement de nouvelles familles	500 \$		
Remboursement de la dette à long terme	2 784 \$		
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	573 213 \$	TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS	573 213 \$

Programme triennal d'immobilisation

	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Projet 1 : Infrastructures municipales (isolation sous-sol de la salle multifonction/biblio)	200 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 2 : Infrastructures municipales (isolation sous-sol du bureau municipal)	15 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 3 : Infrastructures municipales (Peinture de la toiture du bureau municipal)	8 414 \$	0 \$	0 \$
Projet 4 : École Michaud (isolation de la toiture et recouvrement de la toiture)	0 \$	35 000 \$	0 \$
Projet 5 : Centre de récupération (agrandissement et modification des équipements)	0 \$	0 \$	94 984 \$

Année 2011

Projets	Coûts	Financement	Montant
Projet 1 : Infrastructures municipales (isolation sous-sol de la salle multifonction/biblio)	200 000 \$	Programme de remboursement de la taxe sur l'essence (TECQ)	200 000 \$
Projet 2 : Infrastructures municipales (isolation sous-sol du bureau municipal)	15 000 \$	Programme de remboursement de la taxe sur l'essence (TECQ)	15 000 \$
Projet 3 : Infrastructures municipales (Peinture de la toiture du bureau municipal)	8 414 \$	Fonds dédié aux infrastructures municipales de la municipalité	8 414 \$

Année 2012

Projets	Coûts	Financement	Montant
Projet 4 : École Michaud (isolation de la toiture et recouvrement de la toiture)	35 000 \$	Programme de remboursement de la taxe sur l'essence (TECQ)	35 000 \$

Année 2013

Projets	Coûts	Financement	Montant
Projet 5 : Centre de récupération (agrandissement et modification des équipements)	94 984 \$	Programme de remboursement de la taxe sur l'essence (TECQ)	94 984 \$

Taxes de vidanges

Pour combler les dépenses reliées aux dépenses «Hygiène du milieu» enlèvement et enfouissement des ordures ménagères ainsi que le traitement des matières recyclables :

Habitation résidentielle (maisons, chalets) :	115,00 \$ par année
Hébergement touristique : Gîte/5 chambres et moins,	
Maison ou chalet ou unité de location touristique :	130,00 \$ par année
Traiteur et établissement alimentaire de vente au détail :	205,00 \$ par année
Restauration (Établissement ou gîte de 6 chambres et plus) :	280,00 \$ par année
Terrain non aménagé et inexploité :	29,50 \$ par année

Taux de taxation générale :

Le Conseil décrète que le taux de la taxe foncière générale est établi pour l'année 2011 à 0,76596 \$ par 100 dollars d'évaluation pour combler les dépenses et affectations de son budget et ce, conformément au rôle d'évaluation en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Taux de la taxe spéciale découlant du règlement d'emprunt pour les équipements municipaux :

Le Conseil décrète que le taux de la taxe spéciale pour les équipements municipaux est établi pour l'année 2011 à 0,0226 \$ par 100 dollars d'évaluation pour combler les dépenses en capital et intérêts résultant d'un emprunt fait par règlement pour l'acquisition d'un tracteur et d'une niveleuse et ce, conformément au rôle d'évaluation en vigueur le 1^{er} janvier 2011

Date de paiement des taxes :

Le Conseil décrète que le paiement des taxes est réalisé en un versement ou au plus, en trois versements égaux, soit un premier versement le 1^{er} mars 2011, un deuxième versement, s'il y a lieu, le 1^{er} juin 2011, et un troisième versement, s'il y a lieu, le 1^{er} août 2011. Le secrétaire-trésorier établit les montants de taxes qui feront l'objet des divers modes de paiement.

Frais d'administration et de retard :

Le Conseil fixe le taux d'intérêt à 15 % par année pour les comptes dus à la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à compter du 1^{er} janvier 2011 et que des frais de 2,00 \$ par avis de retard sont fixés.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le 20 décembre 2010

Par le directeur général et secrétaire-trésorier
Denis Cusson